



Communiqué de Presse

Le 16 octobre 2025

PLF 2026 : l'Unhaj s'élève contre le gel des APL et leur suppression pour les étudiants étrangers

Alors que le nouveau gouvernement cherche à restreindre les dépenses publiques, le projet de loi de finances (PLF) qu'il a dévoilé mardi 14 octobre prévoit de geler certaines prestations sociales, parmi lesquelles les aides personnalisées au logement (APL). Celles-ci en effet ne seraient pas revalorisées pour suivre l'inflation en 2026.

Mais le PLF prévoit également de supprimer les APL pour une partie des étudiants étrangers. Seraient concernés les étudiants non ressortissants de l'Union européenne, de l'Espace économique européen (EEE) ou de la Suisse, lorsque ceux-ci ne bénéficient pas d'une bourse. Seuls les étudiants extra-communautaires boursiers (environ 2 à 3 % des 315 000 étudiants concernés) pourraient continuer d'en bénéficier, ce qui conduirait à une économie de 400 millions d'euros.

Parce que son réseau accueille 200 000 jeunes chaque année, l'Unhaj sait combien les APL sont indispensables à nombre d'entre eux pour accéder ou se maintenir dans le logement. Et parce que parmi ces jeunes, nombreux sont des étudiants étrangers, l'Unhaj ne peut que s'élever contre la mesure qui prévoit de leur supprimer les APL. Elle freinerait inmanquablement les projets de la grande majorité d'entre eux, tenus de se loger à proximité de leur université ou de leur école, voire les contraindrait à renoncer à leurs études. Il n'est pas acceptable de mettre ainsi en péril les possibilités d'émancipation d'une jeunesse déjà bien trop malmenée.

« Si les jeunes peuvent regretter que le Premier ministre Sébastien Lecornu n'ait pas eu un mot à leur endroit dans son discours de politique générale, ils sont aussi légitimes à s'inquiéter de mesures qui vont rendre leur quotidien plus difficile encore qu'il ne l'est déjà, commente Marianne Auffret, directrice générale de l'Unhaj. Il y a quelque chose d'in vraisemblable à vouloir faire des économies budgétaires sur le dos de ceux qui sont l'avenir de nos sociétés, en France ou ailleurs. »

Contact presse : Alice Dekker - alice@alicedekker-rp.fr – 06 16 58 21 60 - www.habitatjeunes.org

L'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes, c'est...

- 300 adhérents (associations et personnes morales) présents sur 650 sites, porteurs de projets Habitat Jeunes :
 - > Ils accueillent, informent et orientent les jeunes dans l'accès au logement autonome.
 - > Ils proposent 40 000 logements en collectif (de type Résidences sociales-FJT) ou en diffus et 4 500 logements mobilisés en médiation locative.
 - > Ils offrent un ensemble de services destinés à favoriser l'accès à l'emploi, à la santé, aux transports, aux loisirs...
- 200 000 jeunes accueillis chaque année

Habitat Jeunes, c'est...

- Une ambition : permettre à l'ensemble des jeunes de 16 à 30 ans, en situation de mobilité, de se poser, d'être chez eux, d'habiter quelque part, d'être parties prenantes des décisions qui les concernent, de s'enrichir des expériences des autres et de poursuivre leur route... Avec créativité, respect de la différence et solidarité.
- Un projet d'éducation populaire présent sur 650 sites
- Un objectif : la socialisation et l'émancipation des jeunes par l'habitat
- Une approche globale : Pour atteindre cet objectif, les acteurs Habitat Jeunes développent et agissent au travers d'outils et de leviers répondant aux besoins des jeunes et des territoires : Résidences Habitat Jeunes (FJT, Micro Résidences, Foyers soleils...), Services Habitat pour les Jeunes (CLLAJ et Services Logement), centres de formations, écoles de projet, couveuses d'activités...